

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **23 novembre 2017**, à **19 h 15**, au **Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Patricia Dionne, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Isabelle Michaud et Vickie Morin.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Marie-Claude Bourque, enseignante, Isabelle Dionne, technicienne en éducation spécialisée et Sophie Doyon, enseignante.

Sont présents les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent, André Fournier et Catherine Lévesque.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Geneviève Veilleux, directrice adjointe, la directrice adjointe des Services éducatifs jeunes, Nathalie Racine.

Ont motivé leur absence : Emmanuelle Pelletier, psychologue ainsi que les représentants des parents, Michaël Michaud, Luc Mercier et Jessica Royer.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 13 présences dont 7 parents, la réunion débute à 19 h 20.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Lyne Lefebvre, le point 8 demeure ouvert.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé:

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 octobre 2017 et suivi (15 min.)
 - 3.1 Dépôt des documents officiels :

- Calendrier des rencontres
 - Procès-verbal du 14 juin modifié
 - Liste des membres
 - Règles de régie interne
 - Plan d'action
4. Rapport de la trésorière (10 min.) :
 - ❖ Dépôt frais de déplacement
 5. Rapports des représentants (15 min.)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
 6. Consultation sur la Politique de l'adaptation scolaire CS (40 min.) :
 - ❖ Version antérieure de la politique
 - ❖ Mise à jour de la politique (séance tenante)
 7. Informations des Services éducatifs jeunes (10 min.) :
 - ❖ Durée de fréquentation au primaire
 - ❖ Projets d'intégration sociale 2017-2018
 8. Autres points :
 - ❖ Ouverture de la maison l'Autre-Nid
 9. Correspondance
 10. Période de question du public
 11. Points à discuter à la prochaine rencontre et évaluation de la rencontre :
 - ❖ Points à discuter
 - ❖ Évaluation de la rencontre
 12. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2017 ET SUIVI

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE le procès-verbal du 17 octobre 2017 soit adopté suite aux modifications proposées.

3.1 Dépôt des documents officiels

Le calendrier des rencontres, le procès-verbal du 14 juin, la liste des membres, les règles de régie interne ainsi que le plan d'action, sont déposés.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

M^{me} Vickie Morin nous informe du solde à ce jour et rappelle aux membres de remettre leur feuille de frais de déplacement. Le document à jour des montants sera déposé lors de la prochaine rencontre.

5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

5.1 Représentante au Comité de parents :

M^{me} Hélène April nous fait un résumé des points discutés. Le comité de parents donne le mandat à Mme April de faire la demande suivante : pour quelle raison les élèves du préscolaire qui éprouvent des difficultés importantes doivent accuser un retard de 2 ans avant d'être placés en classe d'adaptation scolaire. M^{me} Racine explique que l'élève peut être en difficulté au début de sa scolarisation, mais que cela ne sera pas nécessairement le cas plus tard dans son cheminement scolaire. Il arrive que lorsqu'on place des mesures d'adaptation, l'élève progresse. De plus, il faut comprendre qu'une étude de cas est faite pour chaque élève et qu'une décision est prise en fonction des besoins des élèves. M^{me} April demande aussi pour quelle raison nous n'avons pas de classe atelier tel qu'il y en a au Témiscouata. M^{me} Racine explique qu'elle n'est pas au courant du type de service en place au Témiscouata et qu'elle ne peut donc pas donner une réponse à cette question.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :

M. Luc Mercier est absent.

6. CONSULTATION SUR LA POLITIQUE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE CS

M^{me} Nathalie Racine explique qu'on fera la lecture du document. Un retour concernant la consultation officielle sur ce document se fera à la rencontre du 7 février 2018.

7. INFORMATIONS DES SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES

Durée de fréquentation au primaire

M^{me} Nathalie Racine présente le document « Passage du primaire au secondaire après 6 ans de fréquentation ». Elle nous explique que la Loi précise qu'après 6 ans de fréquentation au primaire, l'élève doit passer à l'école secondaire. La prolongation d'une 7^e année au primaire d'un élève est une mesure exceptionnelle et elle doit venir à la suite d'une demande de dérogation des parents de cet élève. De plus, la demande de dérogation doit être acceptée pour que l'élève puisse demeurer au primaire. Cet article de loi est appliqué à la CS.

Projets d'intégration sociale 2017-2018

Un projet d'intégration sociale pour l'année scolaire 2017-2018 n'a pas été déposé. On demande à Mélissa Beaulieu de nous faire parvenir la synthèse des projets par courriel. M^{me} Racine nous fait la lecture des projets déposés par les enseignants des classes d'adaptation scolaire.

8. AUTRES POINTS

Projet d'ouverture de la maison l'AutNid : c'est un projet d'hébergement pour les adultes autistes. Ce projet tente d'offrir 6 à 8 places d'hébergement à Rivière-du-Loup afin de répondre à un besoin qui n'est pas répondu présentement. Il y aurait aussi un projet de gardiennage de jour pour les jeunes d'âge scolaire lorsque les parents travaillent, mais qu'il n'y a pas d'école. De plus, le répit de fin de semaine pour cette clientèle jeune serait aussi souhaitable.

Prêt de livres : il reste toujours la possibilité pour les parents d'emprunter un des livres qui sont placés sur la table.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

11. POINTS À DISCUTER À LA PROCHAINE RENCONTRE ET ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Points à discuter

- ❖ Consultation de la politique d'adaptation scolaire (février)
- ❖ Présentation de la DPJ (février)
- ❖ Présentation de COSMOSS (avril)
- ❖ Présentation d'un organisme tel le CRDP/CRDI - avis de l'INESSS (juin)

Évaluation de la rencontre

Malgré le fait qu'on ait eu à lire la politique, cela a bien été.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Duval et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 20.

La secrétaire,
Geneviève Veilleux
en remplacement de Emmanuelle Pelletier

La présidente,
Lyne Lefebvre